

# TÉMOIGNAGES RENDUS DEVANT LE COMITÉ DU NORD-OUEST.

CHAMBRE DE COMITÉ.

10<sup>e</sup> avril 1874.

Interrogatoire de JOHN H. MCTAVISH :

Le témoin dit qu'il se nomme John Henry McTavish, et qu'il est un facteur de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il a résidé pendant dix-sept années à Fort-Garry, et se trouvait là en 1869 et 1870. Il connaît bien la population de Fort-Garry et de ses environs. Cette population se compose d'Anglais, de Métis anglais et de Métis français. Les deux premières fractions sont probablement égales en nombre à la dernière. Jusqu'alors leurs relations avaient été amicales. La population canadienne était très-peu nombreuse et habitait principalement Winnipeg et le Portage.

Il n'y avait aucun sentiment d'animosité entre la compagnie de la Baie d'Hudson et la population. Il y avait un sentiment de malaise dans tous les esprits relativement au projet de transfert du pays. Les premiers symptômes de mécontentement se manifestèrent dans l'automne, quand on connut les faits relatifs au transfert projeté. Dans le même été, une assemblée publique fut convoquée par M. William Dease, mais peu de personnes y prirent part. A cette assemblée, M. Dease parla contre l'administration du conseil d'Assiniboia, mais ne donna aucune preuve sérieuse de plainte ou d'animosité contre cette administration. Il n'y avait aucun sentiment d'animosité contre le Canada à cette époque.

Quand on entendit parler de la nomination du gouverneur McDougall, un sentiment de malaise commença à s'accroître fortement, et on résolut, dans des réunions privées, de s'opposer à son entrée dans le pays.

Des arpentages qui se faisaient alors sur les terres des Métis français, mécontentaient aussi ces derniers. La nomination du gouverneur McDougall, qui suivit de près ces arpentages, causa un grand mécontentement. Ce mécontentement des métis provenait du fait que leurs terres étaient ainsi arpentées sans qu'il leur fût donné d'explication sur le but que l'on avait en vue ; ces terres étaient cultivées par les Métis français.

On ne sut presque rien des préparatifs de l'insurrection jusqu'au jour où elle se manifesta dans une assemblée publique qui eut lieu à 9 milles du Fort-Garry, et à laquelle on se montra déterminé à s'opposer à l'entrée du gouverneur.

Le témoin était constamment en rapport d'affaires avec la population et savait que le mécontentement de celle-ci provenait de ce qu'on ne l'avait pas consultée sur la question du transfert.

Le mécontentement des Métis anglais sur le même sujet ne prit aucune forme définie, et le témoin ignore s'ils tinrent aucune assemblée dans ce but. Il pense que le mécontentement fut produit :

1o Par les arpentages ;

2o Par la nomination d'un lieutenant-gouverneur ;

3o Par le fait que le transfert devait s'opérer sans que la population fut préalablement consultée.

Les Anglais voyaient aussi les arpentages d'un mauvais œil, mais le sentiment d'opposition ne se manifesta ouvertement que parmi les Métis français.

Le témoin n'a pas eu connaissance qu'il y ait eu, avant cette époque, aucune assemblée à laquelle les Métis français et anglais prirent part au sujet de cette affaire. Les employés du gouvernement arpentèrent à la Pointe-du-Chêne une grande étendue de terrains que les Métis français réclamaient et qu'ils croyaient être destinés à leur propre usage. Ces terrains furent subséquemment cultivés et transformés en fermes par les Métis eux mêmes. On n'ajoutait pas foi, généralement, à l'opinion exprimée que les Métis seraient mis de côté par le Canada, afin de faire place aux Canadiens. A la fin de novembre, les Métis anglais et français envoyèrent des délégués à une convention, et à cette convention